Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 2 (1873)

Heft: 4

Artikel: De la lecture dans les écoles rurales

Autor: Théodore, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040098

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IIe ANNÉE. N° 4. AVRIL 1873.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements à M. Philipona, gérant de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *De la lecture dans les écoles rurales,* par M. le professeur Théodore. — *De l'instruction civique d'après les principes catholiques* (16e article). — *Bibliographie.* — *Partie pratique. Système métrique*, par M. B. D. (Suite). — *Journal d'un jeune Instituteur.* (Suite.) — *Chronique.*

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le remarquable article que vient de nous adresser notre excellent ami et collaborateur, M. le professeur Théodore. On sait que la méthode que cet infatigable auteur a suivie dans la composition de ses ouvrages pour l'étude des langues et surtout dans la récente composition d'un nouveau syllabaire, n'est pas autre chose que la mise en pratique, dans ces branches, des grands principes pédagogiques formulés par les Pestalozzi et les Girard.

« La nature a fait ce système elle-même, elle pouvait seule le faire, » ces paroles de Condillac qui servent d'épigraphe aux ouvrages de M. Théodore sont l'expression vraie de ses utiles et savants travaux.

Nous aurons occasion de revenir sur le nouveau syllabaire qu'il vient de composer. R. H.

De la lecture dans les écoles rurales.

Les livres sont les dépositaires des trésors intellectuels que les générations lèguent aux générations suivantes et les instruments les plus puissants d'instruction dans toutes les branches. Dans nos heures de loisir ou de tristesse, en voyage, sur un lit de souf france, un bon livre est un excellent compagnon. Nous pouvons y avoir recours, suivant notre disposition du moment, pour nous distraire ou nous instruire. On n'en saurait dire autant des hom-

mes. Non, il n'y a pas au monde de plaisir intellectuel plus doux, plus vrai, plus durable, plus varié que celui de lire des livres qu'on dévore, impatient d'arriver à la fin et qu'on quitte à regret.

Se peut-il que plus des trois quarts de nos compatriotes soient privés de goûter des jouissances si exquises et qui sont néanmoins à la portée de tous, et cela par suite de cette méthode détestable et routinière suivie dans nos écoles, où l'on semble n'avoir d'autre but, par les leçons de grammaire, les analyses, les conjugaisons et les dictées que de détourner les enfants de la lecture. Et cependant, à quoi servent tous ces devoirs longs et fastidieux et toutes ces leçons ennuyeuses et souvent inintelligibles dont on occupe les élèves pendant quatre ou cinq ans? Six mois après leur sortie de l'école, ils n'en retiennent presque plus un mot; ils ont en dégoût leurs livres classiques qu'ils mettent complétement de côté, souvent pour le reste de la vie.

Celui qui, pour toute instruction primaire, n'aurait appris qu'à bien lire et serait sorti de l'école sans savoir même ce que c'est qu'un dictionnaire et une grammaire, s'il a pris l'excellente habitude de faire tous les jours une assez longue lecture, celui-là, dis-je, sera, dans un an ou deux, plus avancé dans l'intelligence de la langue maternelle que son camarade de classe de même âge et également doué, mais resté à l'école tout ce temps-là pour apprendre la grammaire, feuilleter un dictionnaire, et écrire des dictées et des pages interminables d'analyse grammaticale. Il est entièrement inutile de savoir, comme les grammairiens, la fonction et le rôle de chaque mot pour comprendre ce qu'on lit et ce qu'on entend. La vieille bonne d'un académicien philologue et grammairien à la fois, comprend aussi bien que son maître les lectures qui sont à sa portée, sans cependant pouvoir, comme lui, dire si tel mot est sujet ou régime, s'il est pris dans le sens propre ou dans le sens figuré et s'il dérive d'une origine grecque, latine ou germanique.

Mais tant qu'à faire les choses, dit-on, on tient à ce qu'elles soient bien faites, on veut enseigner la langue maternelle par principes. Si l'on s'avisait d'enseigner aux enfants à parler par principes, c'est-à-dire en expliquant préalablement tous les mouvement des lèvres, de la langue, des dents, cela les ennnuyerait considérablement et retarderait beaucoup plus longtemps l'acquisition de l'art de parler si essentiel et rendu si facile à l'aide de la pratique au lieu de la théorie.

Si, au contraire, on avait soin à l'école, en contant aux enfants des histoires et en leur prêtant des livres intéressants et instructifs, à leur portée, de leur donner l'amour des lectures bonnes et sérieuses, fallût-il, pour cela, y consacrer la plus grande partie du temps qu'ils passent en classe, j'affirme que ce temps serait bien employé. Et certainement on obtiendrait ce résultat avec des récits palpitants d'intérêt, avec des aventures curieuses, avec des livres bien choisis, au lieu de toutes ces leçons et de tous ces de-

voirs utiles seulement aux futurs instituteurs et à ceux qui feront des études complètes.

Il est désolant de voir que, dans toutes nos écoles primaires, on suit le même programme et la même méthode pour les aspirants aux palmes académiques que pour les fils de nos bons agriculteurs qui, plus tard, n'auront à écrire que quelques comptes ou quelques lettres, mais qui pourraient, s'ils en avaient le goût, se livrer à des lectures qui développeraient considérablement toutes les facultés de leur esprit. Rien d'étonnant de voir nos campagnes abandonnées et les villes regorger d'habitants, de ne trouver presque dans les villages que des artisans arriérés, des cultivateurs routiniers, des citoyens pour la plupart incapables de remplir leurs devoirs d'électeurs, des pères et des mères de famille, des époux ignorant leurs devoirs et leurs droits réciproques et à l'égard de leurs enfants ou de leurs héritiers. En lisant ils apprendraient le plus aisément du monde toutes ces choses.

La pratique journalière des lectures intéressantes, instructives, moralisatrices, voilà le levier puissant capable de relever le peuple le plus arriéré et le plus abêti, et on ne s'en occupe pas ou tout au plus, de loin en loin. On aura beau établir des écoles, si les enfants s'y ennuient, les quittent sans regret, sans y avoir pris le goût des lectures sérieuses, si devenus grands, ils aiment mieux courir les rues, passer leurs soirées et leur dimanche au cabaret plutôt que de rester un peu chez eux à lire d'excellents livres, ne comptez pas sur la régénération de notre pays. Le bien-être matériel nous envahit partout, il nous démoralise, il finira par nous corrompre et nous abrutir. Le sentiment religieux s'affaiblit de plus en plus, la vie de famille n'existe presque nulle part ; à l'œuvre donc, chers confrères, pour Dieu et la Patrie, travaillons sans relâche, l'avenir est entre nos mains, il sera ce que nous l'aurons fait.

Dans les villes il y a des cours publics, des conférences où l'on peut aller, des maîtres très-capables dans toutes les branches, dont on peut prendre les leçons ; mais au village, quelle autre source d'instruction peut-on trouver en dehors des livres ? aucune, car il n'en existe pas. Efforçons-nous donc, professeurs et parents, de donner aux enfants l'amour des lectures sérieuses et instructives, procurons-leur d'excellents livres et enseignons-leur le moyen de s'en servir. Que de savants, que d'hommes célèbres se sont formés par eux-mêmes, rien qu'avec des livres, et sans les leçons d'aucun maître !

Si on ne stimule pas la curiosité des enfants, si on ne développe pas en eux le goût de la lecture et le désir d'apprendre, sans lesquels l'art de lire n'a pas de raison d'être, ils seront toute leur vie d'une intelligence aussi bornée, d'une ignorance aussi profonde que ceux qui ne savent pas lire.

La lecture est l'instrument par excellence du développement intellectuel, religieux et moral de l'enfant comme de l'homme. Mais elle n'est vraiment utile et profitable que si notre esprit s'imprè-

gne sans effort du sujet traité. Que les élèves lisent donc attentivement deux, trois fois le même récit, qu'ils le reproduisent quelquefois par écrit, s'il est facile et s'ils le savent bien, mais toujours de vive voix, guidés par les questions que vous leur faites ; puis donnez-leur à l'occasion sur les mots ou sur les matières de leur lecture des explications grammaticales, historiques, géographiques, qui agrandiront d'une manière surprenante le cercle de leurs connaissances. On ne donne pas à l'esprit la nourriture qu'il réclame et il refuse celle qu'on lui impose ou il s'étiole sous un travail fastidieux et improductif. S'il y a tant d'enfants indolents et rebelles à l'étude, c'est qu'on les accable de leçons et de devoirs inutiles, absurdes, ennuyeux, qui leur répugnent, on fausse la nature, on fait violence à leurs instincts. Quant au genre de lectures non obligatoires, il me semble qu'il est bon de laisser les élèves un peu juges dans leur propre cause et de tenir compte, dans une juste mesure, de leur répugnance ou de leur prédilection.

Nous apportons chacun en naissant des goûts, des inclinations, des aptitudes, des caractères, des facultés physiques, morales et intellectuelles qui varient d'un individu à l'autre, encore plus que les traits du visage. On doit absolument en tenir compte pour faire une bonne éducation, laquelle consiste à reconnaître d'abord, puis à cultiver, à exercer, à développer, à fortifier et à polir les qualités particulières dont chacun de nous est doué, afin de réaliser aussi parfaitement qu'il est possible la parole du Créateur : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » Certains enfants sont mous, maladifs, d'autres violents, d'une santé exubérante ; ceux-ci doivent être traités avec douceur, ceux-là avec fermeté ; en éducation il ne peut pas y avoir une direction uniforme. Il en est de même en fait d'instruction ; le moule commun, véritable lit de Procuste, est un système absurde et détestable, c'est la mort, ou du moins l'étiolement des intelligences.

C'est encore là un des grands avantages de notre méthode qu'elle permet aux élèves d'une même division d'aller plus ou moins vite selon la capacité de chacun : nous voyons en effet tous les jours des enfants qui ne parlent pas au même âge ni aussi facilement les uns que les autres, bien qu'ils soient soumis à la méthode de la nature qui est toujours et partout identiquement la même. Notre méthode a pour but de rendre à l'instituteur sa tâche aussi facile que possible, de permettre aux adultes de s'instruire presque seuls et surtout à ceux qui ont fréquenté l'école de réapprendre ou de conserver ce qu'on leur a enseigné, sans avoir recours aux leçons d'un maître. La plupart des auteurs des nouvelles méthodes ont, il est vrai, la prétention de suivre la nature dans ses procédés, mais ils se sont fait illusion. Ils sont d'ailleurs en désaccord les uns avec les autres et ne sauraient, en conséquence, être tous dans le vrai. La vérité est une : il n'y a pas deux manières d'imiter la nature en visant au même but qu'elle. Ce syllabaire sera suivi de plusieurs volumes remplis d'anecdotes simples, intéressantes et qui, nous l'espérons, seront facilement com-

prises des enfants et leur plairont ; mais encore faut-il leur faire trouver le temps de les lire, devrait-on y employer la plus grande partie de la classe et si l'on veut à titre de récompense.

J'ai visité des écoles de village aux quatre coins de la France, j'ai interrogé de jeunes instituteurs pleins de zèle et beaucoup de parents et j'ai reçu partout la même réponse : « Les enfants n'ont pas le temps de lire, ils n'ont pas de livres à leur portée. »

Ce n'est pas aux enfants des familles riches ni aux enfants des villes, toujours plus précoces, sinon plus intelligents que ceux de la campagne, que s'adresse mon modeste travail ; assez d'auteurs s'occupent d'eux et leur fournissent par centaines chaque année des volumes recouverts en bleu ou en rose. Je n'ai en vue, je le déclare franchement, que les enfants de nos bons agriculteurs qui composent la partie la plus saine, la plus morale, la plus robuste, la plus patriote de notre population. C'est là qu'il faut porter la lumière, et travailler tous à l'envi pour faire de nos paysans des citoyens d'un peuple libre, au lieu de sujets ignorant leurs devoirs et leurs droits, indifférents à tout ce qui n'est pas une affaire d'argent ou une affaire de famille et toujours aveuglément soumis à un despote quels que soient son nom et la couleur de son drapeau.

Cannes, le 15 mars 1873.

C. Théodore, *professeur,*
Membre de la Société générale d'instruction et d'enseignement.

DE L'INSTRUCTION CIVIQUE

D'APRÈS LES PRINCIPES CATHOLIQUES.

SEIZIÈME ARTICLE.

Devoir des autorités et fonctionnaires publics.

§ 1. DEVOIR DES AUTORITÉS PUBLIQUES ENVERS LA RELIGION.

(Suite.)

Nous avons maintenant à tirer quelques conclusions pratiques des principes posés dans le précédent numéro.

1° Tous les hommes ont une obligation de conscience de connaître la véritable religion, d'en professer les vérités révélées et d'en observer les préceptes religieux et moraux. Mais cette obligation est encore plus formelle pour le magistrat catholique, parce